

CG(2023)44-OJ-prov

Le 23 mars 2023

44^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe et le Parlement européen

21-23 mars 2023

ORDRE DU JOUR RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) ainsi qu'en allemand, italien et turc sauf indication contraire.

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées dans cet ordre du jour et sur le calendrier des réunions [[CG\(2023\)44-01](#)].

Légende :

EN Anglais

FR Français

DE Allemand

IT Italien

TR Turc

En raison de la rénovation de l'hémicycle du Conseil de l'Europe, toutes les séances plénières du Congrès en 2023 se tiendront dans l'hémicycle du Parlement européen.

Toutes les autres réunions se tiendront au Palais de l'Europe.

En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.

Les données à caractère personnel seront traitées conformément [au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe](#) et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n°108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n°223](#)).

Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la session.

Lundi 20 mars 2023 - les réunions auront lieu au Palais de l'Europe

Réunions des Bureaux [EN/FR/DE/IT]

9h30-10h30, Salle 6	Bureau de la Chambre des régions
9h30-10h30, Salle 8	Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux
10h45-12h15 et 14h00-15h30, Salle 9	Bureau du Congrès

Réunions des groupes politiques - 15h45-17h45

Salle 9	Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) [EN/FR/DE/IT/TR]
Salle 8	Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) [EN/FR/DE/IT/TR]
Salle 6	Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) [EN/FR/DE/IT/TR]
Salle 10	Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) [EN/IT/TR]

Réunion des Secrétaires des délégations nationales - 15h40-16h20

Salle 11	Réunion d'information suivi par une pause-café avec les jeunes délégués
----------	--

Mardi 21 mars 2023 – Palais de l'Europe

8h30 **OUVERTURE** au foyer de l'hémicycle du Palais de l'Europe :

Marché solidaire au profit de la Türkiye organisé conjointement avec l'Assemblée parlementaire et l'Amicale du Conseil de l'Europe

Réunions des commissions [EN/FR/DE/IT/TR] – les réunions auront lieu au Palais de l'Europe

Commission de suivi	9h00-11h00, salle 1
Commission des questions d'actualité	9h00-11h00, salle 9
Commission de la gouvernance	9h00-11h00, salle 5

11h10 **EVENEMENT** : Inauguration du marché solidaire au profit de la Türkiye (organisé conjointement avec l'Assemblée parlementaire et l'Amicale - foyer de l'hémicycle)

Atelier sur la révision de la Charte urbaine européenne [EN/FR/DE/IT/TR]

11h15-12h30, salle 1



[CG-GOV\(2023\)1-04](#);



[CG-GOV\(2023\)1-05](#)

12h30 **EVENEMENT** : Interlude musicale de musiciens traditionnels et des pâtisseries nationales à l'occasion du Novruz (Représentation permanente d' Azerbaïdjan) - foyer de l'hémicycle

13h00 **EVENEMENT** : « Le rôle des autorités locales et régionales dans l'éducation à la citoyenneté démocratique » – organisé par l'Organisation internationale de la francophonie et le Conseil de l'Europe - Salle 9, Palais de l'Europe (en français uniquement)

Mardi 21 mars 2023 – la réunion aura lieu à l'hémicycle du Parlement européen

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

14h30-19h00

* Délai de dépôt des amendements : mardi 14 mars 2023, 10h00

14h30	Ouverture de la 44^e Session du Congrès par le Président Leendert VERBEEK
14h35	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG(2023)44-04]  Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) et Aleksandra MALETIĆ, Serbie (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2023)44-02]* 
14h50	Adoption de l'ordre du jour de la 44^e Session [CG(2023)44-OJ] Adoption du procès-verbal de la dernière séance de la 43^e session (27 octobre 2022) [CG(2022)43-PV-03] Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG(2023)44-03] 
15h00	Communication du Président [CG(2023)44-12] Débat
15h30	Allocution de Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe Questions
16h15	La guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine  Présentation par le rapporteur: Leendert VERBEEK, Pays-Bas (R, SOC/V/DP) Message vidéo de : - Dmytro LUBINETS, Commissaire des droits humains, Parlement de l'Ukraine Débat  Vote sur les amendements [CG(2023)44-16-AMDT] et sur le projet de déclaration [CG(2023)44-16]* 
17h45	Allocution de Tiny KOX, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe Questions
18h30	Elections du conseil régional et des assemblées de district de Berlin, Allemagne (12 février 2023)  Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat et vote le projet de recommandation [CG(2023)44-14]* 
19h00	Suspension de la séance
20h00	EVENEMENT : Concert de musique classique sous les auspices de la Présidence islandaise du Comité des Ministres – La Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg. (Inscription obligatoire via la page web de la session).

Mercredi 22 mars 2023 - la réunion aura lieu au Palais de l'Europe

Chambre des pouvoirs locaux, [EN/FR/DE/IT/TR]

9h30-12h30, Salle 1

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 15 mars 2023, 10h00

9h30	Ouverture de la session de la chambre par le Président Bernd VÖHRINGER	
9h32	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2023)44-OJ]	
9h34	Communication du Président [CPL(2023)44-01]	
9h50	Rapport sur l'observation des élections locales en République de Slovénie (20 novembre 2022) Présentation par le rapporteur: David ERAY, Suisse, (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2023)44-02] *	
10h20	Débat thématique : Des démocraties fortes à travers l'engagement des jeunes au niveau local [CPL(2023)44-03] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- Hugo BIOLLEY, Maire de Vinzieux, France- Kerry HOPPE, VOTE 16 Initiative- Despoina PANTELI, jeune déléguée, Grèce Débat	
11h30	Débat thématique : L'élection directe des maires [CPL(2023)44-04] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- Marianne SCHUURMANS-WIJDEVEN, Maire de Haarlemmermeer, Pays-Bas- Joanne ANDERSON, Maire de Liverpool, Royaume-Uni- Konstantinos KOUKAS, Maire de Mykonos, Grèce Débat	
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPL(2023)44-DEC]	
12h30	Clôture de la session de la chambre par le Président	
12h30	EVENEMENT : Témoignages de prisonniers de guerre ukrainiens et de leurs familles (délégation nationale ukrainienne et ministère des Affaires étrangères d'Ukraine) – Foyer de l'hémicycle du Conseil de l'Europe	

Mercredi 22 mars 2023 - la réunion aura lieu au Palais de l'Europe

Chambre des régions [EN/FR/DE/IT/TR]

9h30-12h30, Salle 9

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 15 mars 2023, 10h00

9h30	Ouverture de la session de la chambre par le Président Harald SONDEREGGER	
9h32	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2023)44-OJ]	
9h34	Communication du Président [CPR(2023)44-01]	
9h50	Rapport sur l'observation des élections cantonales en Bosnie-Herzégovine (2 octobre 2022) Présentation par le rapporteur : Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPR(2023)44-02] *	
10h20	Les intérêts régionaux sont-ils suffisamment représentés par les secondes chambres des parlements ? [CPR(2023)44-03] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- Rafael BUSTOS GISBERT, Membre de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, Espagne- Günter KOVACS, Président du Bundesrat, Autriche- Vasile DÎNCU, Sénateur, Président de la Commission des Affaires Européennes Roumanie- Daria TERRADEZ SALOM, Directrice Générale pour l'Union Européenne, Région de Valence, Espagne Débat	
11h30	Stratégies régionales pour la protection de l'environnement [CPR(2023)44-03] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- Levan ZHORZHOLIANI, Co-rapporteur sur la lecture verte de la Charte européenne de l'autonomie locale / sur les droits de l'homme et l'environnement, Géorgie, R (SOC/G/PD)- Pascale GAILLOT, Conseillère régionale et Présidente de la Commission Environnement de la Région Grand Est, France- Joris BENGEOVOORD, Trésorier de l'Association des régions frontalières Européennes (ARFE) et Maire de Winterswijk, Pays-Bas- Richárd Levente BAKKAY, délégué jeune, Hongrie Débat	
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPR(2023)44-DEC]	
12h30	Clôture de la session de la chambre par le Président	
12h30	EVENEMENT : Témoignages de prisonniers de guerre ukrainiens et de leurs familles (délégation nationale ukrainienne et ministère des Affaires étrangères d'Ukraine) – Foyer de l'hémicycle du Conseil de l'Europe	

Mercredi 22 mars 2023 - la réunion aura lieu à l'hémicycle du Parlement Européen

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

14h30-19h30

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 15 mars 2023, 10h00

14h30	Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès du 21 mars 2023 [CG(2023)44-PV-01] 
14h32	Adoption des textes approuvés par la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions [CG(2023)44-06] 
14h35	Présidence islandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (9 novembre 2022 – mai 2023) Allocution Sigurður Ingi JÓHANNSSON, Ministre de l'infrastructure au nom de la Présidence islandaise du Comité des Ministres Questions
15h35	 Intégrer la démocratie aux territoires : L'avenir du Conseil de l'Europe et le rôle du Congrès dans ce cadre. Contribution du Congrès au 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe du 16 au 17 mai 2023 à Reykjavik, Islande Présentation par les corapporteurs : Bernd VÖHRINGER, Allemagne (L, PPE/CCE) et Harald SONDEREGGER, Autriche (R, PPE/CCE) Débat  Vote sur les amendements [CG(2023)44-10-AMDT] et le projet de recommandation [CG(2023)44-10] * 
16h50	Allocution de Síofra O'LEARY, Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme
17h20	La localisation des objectifs de développement durable (ODD) Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) et Gunn Marit HELGESEN, Norvège, (R, PPE/CCE) Message vidéo de Maimunah MOHD SHARIF, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat) Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- Armen GEVORGYAN, Rapporteur général sur la démocratie locale et régionale, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe- Gail MacGREGOR, Conseillère, Annandale North Ward Dumfries and Galloway, porte-parole CCRE sur l'Agenda 2030 et ODD- Abdelaziz DEROUICHE, Préfet de Rabat, Président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils des Préfectures et des Provinces Débat  Vote sur les amendements [CG(2023)44-13-AMDT] et sur le projet de recommandation [CG(2023)44-13] * 
19h30	Clôture de la séance

Jeudi 23 mars 2023 - la réunion aura lieu à l'hémicycle du Parlement Européen

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

9h30-13h00

* Délai de dépôt des amendements : jeudi 16 mars 2023, 10h00

9h30	Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 22 mars 2023 [CPL(2023)44-PV] , [CPR(2023)44-PV] et [CG(2023)44-PV-02] 
9h35	Allocution de Dagur B. EGGERTSSON, Maire de Reykjavík, Islande Echange de vues
10h25	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Roumanie Présentation par les corapporteurs: Marc COOLS, Belgique (L, GILD) et David ERAY, Suisse (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2023)44-11] *  Allocution de Attila-Zoltán CSEKE, Ministre du développement, des travaux publics et de l'administration de Roumanie Echange de vues
11h25	La résilience des villes et régions face à des crises multiples Présentation par Andrew BOFF, Royaume-Uni, (R, ECR) Allocutions de: <ul style="list-style-type: none">- Uğur İbrahim ALTAY, Maire de la municipalité métropolitaine de Konya, Türkiye, Président exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis- Marvin REES, Maire de Bristol, Royaume-Uni- Dema ELYA, jeune déléguée, Pays-Bas Débat
12h55	Adoption du rapport abrégé de la 44^e Session [CG(2023)44-DEC] 
13h00	Clôture de la 44^e Session par le Président du Congrès

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIRÉE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique : les votes en séance plénière (l'hémicycle du Parlement européen) se feront via un badge nominatif qui sera distribué avant l'ouverture de la session à tous les représentants ou aux suppléants dûment désignés ayant inscrits à la session avant le 13 mars 2023. Les votes dans les commissions et les chambres (Palais de l'Europe) se feront via l'application de KUDO on-line.
- Conditions et délais de dépôt des amendements (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre.
- **Inscription des orateurs** : l'inscription des orateurs pour les débats doit être effectuée directement dans Congress Connect ou auprès du Secrétariat de la Séance devant la tribune présidentielle
- **Bureau des finances** : 1035/1040/1033
- **Service de la Séance** pour toute question : Bureau 1081

• TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS – Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès

6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :

- a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
- b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
- c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
- d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
- e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
- f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
- g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.

7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée à l'article 30.6, le Président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.